

**LE JOUR, 1954**  
**23 FEVRIER 1954**

### **DE QUELQUES VERITES LIBANAISES**

Depuis le temps que nous changeons de gouvernement, voit-on changer quelque chose vraiment ?

Quelques hommes s'en vont, et puis reviennent, les possibilités de renouvellement se réduisant à bien peu. Passe-t-on d'une à bien peu. Passe-t-on d'une grande politique à une autre, d'une conception du monde à une autre ? Nullement. Mais il faut que tous les six mois quelques personnes s'en aillent et que d'autres prennent leur place. Au bout du compte elles feront tous la même chose.

**Se passionner pour un changement de gouvernement au Liban c'est ce passionner pour le néant.** Sans doute, de loin en loin, un homme s'affirme-t-il plus qu'un autre ; c'est la raison de lui tendre des pièges, de sorte que ceux qui réussissent ne sont pas ceux qui demeurent. Un ministre « indépendant », un homme de caractère, s'il n'est pas exceptionnellement combatif est pratiquement condamné. S'il n'appartient pas à un secteur confessionnel déterminé, il ne peut avoir une politique autre que personnelle.

**Sans doute la servitude confessionnelle est-elle, pour un temps, une condition de la concorde et de la paix publique. Encore faut-il ne pas en abuser comme on fait.**

**La politique libanaise se fait essentiellement entre le Chef de l'Etat et le Chef du Gouvernement.** Les ministres s'ils ne sont pas contents, n'ont d'autre ressource que de s'en aller. Voilà pourquoi il est si important, chez nous, qu'au sommet de l'Etat, il y ait une « présence » incessante, **avec l'esprit de suite qui fait les réalisations.**

Une ministère qui fait son métier a droit, auprès du chef de l'Etat, à un soutien vigoureux. Cela est manifeste en face d'une Chambre qui, pour des raisons connues, remplit si mal sa fonction. Et le Chef de l'Etat peut toujours refuser la démission d'un président du Conseil, comme c'est arrivé l'autre jour, lui apportant tant qu'il n'y a pas de majorité contre lui un soutien moral précieux.

**L'insuffisance du nombre des députés est maintenant un fait admis.** C'est justement parce que la représentation est confessionnelle et pas nécessairement qualitative qu'il faut que les chances de l'élite et les possibilités du choix soient plus vastes. Mais le moyen d'en sortir maintenant ?

Donc, pour l'instant, il faut trouver une issue ; les considérations théoriques prévaudront plus tard.

Nous nous bornerons à dire pour notre part que la Chambre, comme elle est, ne fera surement pas tomber un gouvernement qui aurait pour lui, en ce moment, l'opinion. Pour toutes sortes de raisons, elle serait impuissante à le faire tomber. Quant à M. Yafi, de si peu de voix qu'il ait

disposé, il n'a pas été mis en minorité. Et deux voix de majorité au Liban, c'est exactement comme trente ou quarante à Paris ou à Londres.

**Enfin, il faut redouter, au tournant où l'on est, que des intérêts particuliers puissants prennent le pas sur l'intérêt général. M. le Président de la République qui « nomme et qui révoque les ministres » (art. 53 de la Constitution) doit certainement voir cela.**

M. C.

**P.S. : Dans notre article d'avant-hier, dimanche : « Après la Conférence de Berlin », la défaillance d'un correcteur a rendu inintelligible le 2<sup>ème</sup> paragraphe qu'il faut rétablir comme suit :**

**Mais la présence de la Chine rouge n'impliquera pas la reconnaissance du Gouvernement de Mao. De cela, M. Dulles a fait une condition un peu platonique, dont ne s'est pas embarrassé le Chinois. Reconnu ou pas reconnu, on peut toujours dire ce que l'on veut, faute de dire tout ce que l'on pense. Et la conférence « asiatique » se tiendra vers la fin d'avril, à Genève, comme à l'ombre de la Croix-Rouge. Ce sera peut-être une façon de neutraliser le rouge que de loger celui de la révolution internationale à deux pas de celui de la compassion internationale.**